



L'ITALIE NOTIFIE SA PARTICIPATION AU PROGRAMME ASTER 30 BLOCK 1 NT

L'OCCAR (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement) a notifié le 20 décembre à Eurosam, consortium réunissant MBDA et Thales, l'amendement 1 du contrat « B1NT ». Cet amendement encadre la participation italienne au programme. Il fait suite à la notification par la France de sa part le 23 décembre 2015 et à l'arrangement de coopération signé en juin 2016 par les ministres de la défense français et italien, fixant le cadre des responsabilités et droits des deux pays vis-à-vis du missile qui sera développé en coopération et de ses multiples applications dans des systèmes terrestres et navals de défense contre les attaques aériennes et de missiles balistiques.

Le programme B1NT prévoit le développement par MBDA de la nouvelle version Block 1 NT du missile Aster mais aussi la modernisation des systèmes SAMP/T actuellement en service dans l'armée de l'air française et dans l'armée de terre italienne. Ces systèmes se verront ainsi dotés de capacités améliorées, notamment contre les missiles balistiques, constituant des contributions essentielles pour les deux pays au programme de l'OTAN dans ce domaine.

Le développement du missile Aster 30 Block 1 NT prendra également en compte l'exigence d'un emploi dual du missile, tant dans les systèmes terrestres que navals, et comprendra donc les aménagements nécessaires pour que le missile puisse être employé à partir de navires militaires. L'Italie a en effet exprimé sa volonté d'utiliser l'Aster 30 Block 1 NT à partir de ses futurs bâtiments PPA (Pattugliatori Polivalenti d'Altura).

A l'occasion de cet événement, Antoine Bouvier, CEO de MBDA, a déclaré : « La notification italienne renforce le programme Aster bien au-delà de sa participation financière et technologique. Ainsi, une fois de plus, la coopération en Europe apporte bien plus que la somme de ses parties. Après l'Aster 30 Block 1 actuel, qui donne à l'Europe sa première capacité autonome de défense contre les missiles balistiques de théâtre, l'Aster 30 Block 1 NT étendra cette capacité à des menaces plus complexes et pourra également prendre en compte la menace émergente des missiles balistiques antinavires (ASBM). »

Notes aux rédacteurs

A propos de l'Aster

L'évolution Block 1 NT apporte à la famille Aster un nouvel autodirecteur en bande Ka, remplaçant l'autodirecteur actuel en bande Ku, ainsi qu'un calculateur de vol amélioré. Cette modification apporte un surcroît de performance significatif.

Le nouveau missile sera capable d'intercepter des missiles balistiques de l'entrée du domaine de la moyenne portée (MRBM) alors que l'Aster 30 Block 1 actuel traite les menaces balistiques de courte

portée (SRBM) jusqu'à 600 km et il sera également capable de traiter les missiles avec têtes séparables.

Lancée en 1988 par la France et l'Italie, la famille Aster (également connue sous le nom de FSAF : Future Surface-to-Air Family) existe aujourd'hui en systèmes terrestres de défense aérienne et antimissile dans l'armée de terre italienne et l'armée de l'air française, ainsi qu'en versions navales pour l'autodéfense des porte-avions français et italiens, et pour la défense de zone sur les destroyers et frégates britanniques, françaises et italiennes.

Le Royaume-Uni, qui déploie les missiles Aster 30 sur ses destroyers Type 45, a déclaré lors du sommet franco-britannique d'Amiens en mars 2016 qu'il considère d'équiper ces bâtiments avec la nouvelle version Block 1 NT.

Les systèmes Aster participent au système OTAN ALTBMD (Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence) de défense des troupes alliées contre les menaces balistiques et représentent une composante majeure des contributions française et italienne à ce programme.

Les systèmes Aster des frégates « Orizzonte » italiennes ont participé aux opérations d'interdiction de survol de la Libye décidées par les Nations Unies en mars 2011 et les systèmes SAMP/T de l'armée italienne sont aujourd'hui en cours de déploiement en Turquie au titre de l'aide apportée par l'OTAN à la défense contre d'éventuelles menaces de missiles venant de Syrie.

A propos de MBDA

Fort de ses implantations dans cinq pays d'Europe et aux États-Unis, MBDA a réalisé un chiffre d'affaires en 2015 de 2,9 milliards d'euros et dispose d'un carnet de commandes de 15,1 milliards d'euros. Avec plus de 90 forces armées clientes dans le monde, MBDA est un des leaders mondiaux des missiles et systèmes de missiles.

MBDA est le seul groupe européen capable de concevoir et de produire des missiles et systèmes de missiles pour répondre à toute la gamme des besoins opérationnels présents et futurs des trois armées (terre, marine et air). Au total, le groupe propose une gamme de 45 programmes de systèmes de missiles et de contre-mesures en service opérationnel et plus de 15 autres en développement.

La société MBDA est codétenue par Airbus Group (37,5%), BAE Systems (37,5 %) et Leonardo (25 %).

Contacts presse :

Jean Dupont

Tel : +33 (0)1 71 54 11 73
Mobile: +33 (0)6 33 37 64 66
jean.dupont@mbda-systems.com

Karen Pachot

Tel: +33 (0)1 71 54 18 17
Mobile: + 33 (0)6 74 10 57 62
karen.pachot@mbda-systems.com